



Renseignements

 **N° Vert 0 800 00 12 11**

appel gratuit depuis un poste fixe

Illustration : M. Bouchard



Le plus beau des rêves est celui qui se réalise

Retrouvez tous nos projets sur www.creavilla.fr

CRÉAVILLA
Constructeur de maisons
individuelles

CRÉAVILLA
Constructeur de maisons
individuelles

CRÉAVILLA

Constructeur de maisons
individuelles

Quand votre rêve rencontre nos compétences

Vous imaginez votre maison, son style architectural, ses volumes ainsi que le bien être qu'elle vous apportera. Pour réaliser ce rêve, il vous faut trouver le constructeur le plus fiable et le plus à l'écoute. Créateur de maisons individuelles en Rhône-Alpes, CREAVILLA a défini une démarche permettant d'exprimer votre créativité, tout en optimisant votre confort de vie. Traditionnelle ou contemporaine, CREAVILLA vous propose de concevoir votre maison sur-mesure, et vous donne la possibilité d'enrichir vos plans en découvrant des projets déjà réalisés. Dans le cadre d'une organisation rigoureuse, nous mettons en œuvre tous les moyens humains et techniques afin que vous puissiez réaliser votre objectif dès notre première rencontre. **Car du rêve à la réalité, il n'y a qu'un pas : celui de la compétence.**

Votre rêve commence dès le premier contact

Nous vous accompagnons durant toute la réalisation de votre maison. Notre équipe est à votre écoute et à votre service pour faire de la construction une étape essentielle de votre rêve.

Le premier rendez-vous

Un conseiller commercial vous reçoit. A travers votre entretien, il comprend vos désirs, vos goûts, vos exigences. Il vous explique l'organisation ainsi que les étapes du projet de construction.

Prospection et proposition foncière

Si vous n'avez pas encore de terrain, nous pourrions engager une démarche de recherche en nous appuyant sur nos partenaires fonciers.

Etude personnalisée de votre projet

Les architectes de notre bureau d'études pourront alors concevoir les premiers plans de votre construction qui seront soumis à votre accord.

Constitution du dossier financier

Avec notre partenaire de courtage en crédits, nous pourrions également vous proposer des solutions de financement compétitives.



Le respect des normes

Depuis le 1^{er} janvier 2013, toutes nos réalisations sont conformes à la réglementation thermique en vigueur : la RT 2012. Au-delà de son style et de son agencement, CREAVILLA vous garantit une maison en harmonie avec l'environnement, en limitant vos consommations d'énergie.



Signature du contrat

Nous pourrions dès lors signer le contrat de construction de maison individuelle, conforme à la réglementation du 19/12/1990. Il définira l'ensemble de notre accord et vous garantira une sérénité totale.

Démarrage des travaux

Les travaux pourront alors commencer. Notre conducteur de travaux vous tiendra informés durant toute la construction, via votre conseiller commercial. Il vous accueillera sur le chantier afin de vous expliquer les phases importantes et vous démontrer la qualité du travail de nos équipes.

La remise des clés

Les clés vous seront remises après vérification de la conformité des travaux. Et, dès lors, vous pourrez ouvrir la porte de vos rêves !

Les garanties d'un grand constructeur :

Nous vous proposons toutes les garanties requises pour la réalisation de votre maison.

- Garantie de Livraison à prix et délais convenus
- Garantie de Parfait Achèvement
- Garantie Biennale de Bon Fonctionnement
- Garantie Décennale
- Assurance Dommages-Ouvrage
- Garantie de Remboursement de l'Acompte

A travers la signature du CCMI, Contrat de Construction de Maison Individuelle, conformément à la loi du 19/12/1990, nous vous garantissons à chaque phase de la réalisation de votre maison une sérénité totale.

